Le Relais Voyageur

Novembre
Décembre 2021

Relais Petite Enfance des petits voyageurs

✉ 2 A rue St Vincent,
25720 Avanne-Aveney

☎ 03 81 52 09 47

relais.boussieres@famillesrurales.org

Les horaires du Relais

Le Lundi
9h-17h, sur rendez-vous à Avanne-Aveney

Le Mardi
13h - 16h, permanence téléphonique
16h - 19h, sur rendez-vous à Saint Vit

Le Mercredi
9h -12h, permanence téléphonique

Le Jeudi
14h - 17h, permanence téléphonique

Journal du Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs

Le relais sera fermé le lundi 13 décembre ainsi que du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022.
Merci pour votre compréhension.

Petit spectacle de fin d'année au Relais

« Repaire à Comptines »

Nous vous proposons un spectacle pour se retrouver dans un moment de convivialité afin de fêter la fin de l'année qui approche ! Venez découvrir Ludivine de Léoungli Théâtre et son « Repaire à comptines » !

Rendez-vous le **mardi 7 décembre**
à **10h00** à la maison des Loups de **Boussières**

« Dans le repaire, on déguste des comptines, on se familiarise avec la musique et les instruments et on sympathise avec les êtres animés : une petite souris, un poisson et même une chanteuse. »

***Inscription obligatoire** avant le 30 novembre.*
*Port du masque et **pass sanitaire obligatoire** pour les adultes.*

Le rendez-vous des Asmats

La prochaine séance du « **Groupe de Paroles** » animée par Virginie Dontenville-Signori, aura lieu

le **mercredi 1er décembre**
à **20h00** au **Relais à Avanne**

C'est un temps d'échanges et de questionnement où bienveillance et confidentialité sont à l'honneur.

Il reste quelques places, il est encore possible de s'inscrire afin d'intégrer le groupe !

A vos agendas

Les animations du relais

Les animations sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).
Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.
Ces temps collectifs se déroulent les mardis et jeudis de 9h à 11h, hors périodes de vacances scolaires.

Déroulement des animations :
9h — 10h : Accueil et jeux libres
10h — 11h : Atelier proposé (merci d'arriver avant 10h lors de la présence d'un intervenant)

Attention, pass sanitaire obligatoire pour les adultes.

Novembre 2021

Mardi 9, Avanne (salle du conseil), éveil corporel avec Stéphane

Mardi 16, Montferrand-le-Château (salle Chenassard), éveil musical avec Lorelei de Amuso

Jeudi 18, Beure (salle Bertrand), atelier de médiation animale avec Aurore. **Attention, réservé aux habitants de Beure (mesure liée à la situation sanitaire).**

Mardi 23, Saint Vit (complexe sportif Vautrot), éveil sensoriel et artistique avec Jade de Ecarts d'Arts

Jeudi 25, Torpes (gymnase) atelier d'éveil au yoga avec Sabine

Décembre 2021

Mardi 7, Boussières (maison des Loups), spectacle (voir 1ere page). **Inscription obligatoire.**

Jeudi 9, Routelle (mairie), éveil musical avec Lorelei de l'association Amuso

Mardi 14, Avanne (mairie), éveil sensoriel

Ateliers contes et comptines

« Les P'tites Z'oreilles » à Saint Vit

Rendez-vous les **mercredi 17 novembre**, et **mercredi 15 décembre**, à **10h30** à la médiathèque Les Mots Passants de Saint Vit (dès 1 an).
*Entrée gratuite **sur inscription** : 03 81 87 00 99 ou bibliotheque@saintvit.fr*

« Les P'tits Histoires » à Avanne-Aveney

Rendez-vous le **jeudi 2 décembre**, à **9h30**, à la bibliothèque d'Avanne-Aveney. (moins de 3 ans). A la découverte des animaux de la banquise !
*Entrée gratuite **sur inscription** auprès du relais au 03.81.52.09.47 ou par mail.*

« Baby comptines » à Larnod

Rendez-vous le **jeudi 16 décembre**, à **9h30**, à la bibliothèque de Larnod. (moins de 3 ans)
*Entrée gratuite **sur inscription** auprès du relais au 03.81.52.09.47 ou par mail.*

Soirée conviviale et créative

Assistants maternels et gardes à domicile du territoire, nous vous proposons une soirée créative sur la thématique de Noël :

Au programme :
- créativité et bonne humeur,
- imagination et convivialité,
- féérie et partage !

Elodie, notre intervenante pour la soirée, vous proposera **la création d'une guirlande en feutrine et éléments de décoration** pour les fêtes de fin d'année !

Rendez-vous le jeudi 9 décembre à 20h00 au Relais à Avanne.

Attention, inscription obligatoire auprès du Relais avant le mercredi 1er décembre.

Ludothèque La Toupie

La ludothèque reprend ces passages dans les différentes communes et peut de nouveau vous accueillir (pass sanitaire obligatoire) ! Vous pouvez retrouver la Ludothèque La Toupie à Montferrand-le-Château :

- mercredi **10 novembre** de **9h à 12h**
- vendredi **26 novembre** de **16h30 à 18h**
- mercredi **8 décembre** de **9h à 12h**

Pour plus d'information : www.ludothèquesdoubs.famillesrurales.org ou www.facebook.com/ludolatoupie ou ludo.latoupie@famillesrurales.org

Loi ASAP : une réforme qui fera évoluer le quotidien des professionnels

Loi ASAP : c'est quoi ?

La loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (ASAP) permet de faciliter certaines démarches au quotidien. Elle a été publiée au *Journal officiel* du 8 décembre 2020.

En quoi cette loi nous intéresse-t-elle ?

La loi ASAP c'est aussi une réforme des modes d'accueil pour les enfants, les parents et les professionnels. Elle constitue le volet « modes d'accueil » de la démarche des « 1 000 premiers jours », qui entend concentrer l'attention et les moyens sur cette période fondatrice pour l'enfant.

Zoom sur deux changements relatifs aux assistants maternels

Décret n°2021-1132 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant

Ce décret précise entre autre point, «l'obligation pour les assistants maternels de s'inscrire sur le site de la CAF monenfant.fr et de donner leurs disponibilités d'accueil au moins tous les 6 mois (avant le 1er juin et le 1er décembre) pour pouvoir renouveler leur agrément ».

Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver :
- le décret sur Légifrance
- le guide d'utilisateur du site monenfant.fr à destination des assistants maternels

Arrêté du 16 août 2021, relatif à la première demande de renouvellement de l'agrément d'un assistant maternel

« Art. 1er. – Lors de la première demande de renouvellement d'agrément, l'assistant maternel produit les documents permettant d'évaluer qu'il est engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa pratique professionnelle. »

Quelques exemples d'attestation possible :
- suivi d'une formation dans les domaines de l'enfance ou de soutien à la parentalité ;
- participation à un groupe d'analyse de pratiques ;
- participation à une conférence,
- rapport sur la participation aux activités d'un relais petite enfance.

Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver l'arrêté sur Légifrance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — Légifrance Le service public de la diffusion du droit

Augmentation du SMIC : conséquences pour les assistants maternels

Un décret publié le 30 septembre 2021 au Journal officiel, vient confirmer l'augmentation du SMIC de 2,20 % au 1er octobre 2021, celui-ci passant de 10,25 € à 10,48 € brut par heure.

Taux horaire minimum pour l'assistant maternel au 1er Octobre 2021 :
2,95€ en brut par heure d'accueil (0,281 x SMIC)
soit **2,30€ en net**

Attention, cette revalorisation n'entraîne pas automatiquement une revalorisation du salaire horaire de l'assistant maternel, sauf si celui-ci est rémunéré au minimum légal.

Le plafond de rémunération journalière maximale permettant aux employeurs de bénéficier des aides financières à l'emploi d'une AM et de la prise en charge des cotisations sociales prévues par le complément libre choix du mode de garde de la PAJE s'élève à **52,40€ brut** (5 SMIC) **soit 40,88€ net**.

L'assistant maternel bénéficie d'une indemnité d'entretien pour couvrir certains frais : jeux et matériels d'éveil, matériels et produits de couchage et de puériculture (sauf les couches qui sont fournies par les parents), consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc. Selon l'article 8 de la convention collective du particulier employeur : « *l'indemnité afférente à ces frais est due pour chaque journée d'accueil. Elle ne peut être inférieure au montant défini par l'accord paritaire du 1er juillet 2004 soit 2,65€ par journée d'accueil* ». En application de la loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et des articles L423-18 et D423-6 et 7 du CASF depuis le 1er juillet 2012, les indemnités d'entretien doivent correspondre à 85% du minimum garanti mentionné dans l'article L.141-8 **soit 3.17€ par enfant et pour une journée de 9h00**. Ce montant est calculé en fonction de la durée effective d'accueil quotidienne.

Convention Collective Nationale des assistants maternels du particulier employeur

Une nouvelle convention en cours de signature et applicable en 2022.

La convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur actuelle date du 1er juillet 2004 et s'applique depuis le 1er janvier 2005, elle n'avait pas été modifiée depuis cette date ! C'est un accord entre les différentes branches professionnelles : entre la fédération nationale des particuliers employeurs/fepem et en collaboration avec les organisations syndicales.

Cette nouvelle convention collective apportera de nouveaux droits et des améliorations dans le quotidien et le travail des assistants maternels. Elle sera applicable en 2022, sous réserve toutefois d'une publication au Journal Officiel par le Ministère du Travail.

Pour le plaisir !

Recette : Potage Coco-Butternut !

Ingrédients :

- 1 courge butternut (750 g de cubes de butternut pelés et lavés)
- 1 oignon
- 20 cl de crème de coco
- 20 cl de lait de coco
- 35 cl de bouillon de volaille ou de légumes
- 1 cuillère à soupe de poudre de curry
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1 pincée de piment d'Espelette au moment de servir (facultatif)

Préparation :

1. Enlevez la peau de la courge, lavez-la et coupez-la en dés.
2. Epluchez l'oignon et ciselez-le.
3. Versez l'huile dans une cocotte. Quand elle est chaude, faites-y blondir l'oignon ciselé 2 minutes puis ajoutez les cubes de butternut.
4. Mouillez avec le lait de coco, la crème de coco et le bouillon de volaille (ou de légumes).
5. Ajoutez la poudre de curry, mélangez et portez à ébullition. Laissez cuire 20 minutes, à très faible ébullition.
6. Mixez.
7. Servez et saupoudrez dans chaque assiette la soupe d'une pincée de piment d'Espelette.

Source : https://www.papillesetpupilles.fr/2016/02/veloute-de-butternut-au-lait-de-coco-et-curry.html/

Comptine du Hérisson

Hérisson, tout hérissé
Montre-moi, ton petit nez
Hérisson, tout hérissé,
N'a pas voulu le montrer
A roulé sa boule, roule, roule, roule
Hérisson, tout hérissé
M'a fermé la porte au nez !

Idées lectures

(Livres disponibles gratuitement en prêt avec « La petite bibliothèque du Relais »)

Dans la continuité des ateliers « yoga » que vous avez pu découvrir au Relais avec Marie-Paule et Sabine, voici une sélection de livres autour de l'éveil au yoga chez les petits, que vous pouvez consulter et emprunter gratuitement au Relais (et bien d'autres titres à découvrir) !

« Petit Yogi »
Des nouveaux livres pour initier les plus petits au yoga et à la relaxation.
Découvrez quatre ouvrages consacrés à une posture très simple à réaliser : ***La grenouille, L'arc-en-ciel, L'arbre* et *Le chat.***

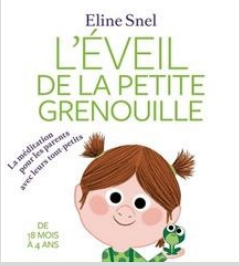

« L'éveil de la petit grenouille » de Eline Snel (18mois à 4ans)
Ce livre (+CD) est une boîte à outils. Il propose des méditations, des histoires et des temps calmes, pour aider les tout-petits à explorer leur monde intérieur et à s'ouvrir aux autres. Pour permettre aussi à l'adulte d'être moins stressé, et de lui donner le meilleur de lui-même.

Et pour les plus grands de 4 à 12 ans : **« Calme et attentif comme une grenouille » de Eline Snel**

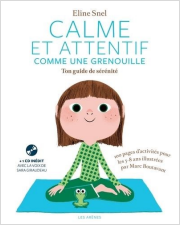

Zone de couverture du Relais

Avanne-Aveney, Beure, Boussières, Busy, Byans-sur-Doubs, Grandfontaine, Larnod, Montferrand-le-Château, Osselle-Routelle, Pugey, Rancenay, Roset-Fluans, Saint-Vit, Thoraise, Torpes, Velesmes-Essart, Villars-Saint-Georges, Vorges-les-Pins.

Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le net :

Site web : https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte

Page Facebook : « Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs »

Si vous souhaitez **recevoir le journal du relais à votre domicile**, il vous suffit de nous transmettre, 5 enveloppes A4 timbrées et libellées à votre adresse. Si vous souhaitez le **recevoir par mail**, il suffit de nous transmettre votre adresse.

Le journal « Le relais Voyageur » est un bimestriel gratuit disponible au relais, dans les bibliothèques, CMS, Eaje et mairies du canton de Boussières. Directeur de la publication : Anne POUCHOULOU. Dépôt légal: juin 2001 . ISSN: 1632-6652. Imprimé par Copie Repro - 25454 Pirey.